



La justice socioécologique, c'est dans notre nature !

Colloque RQIIAC : journées de perfectionnement 2024

Argumentaire

La *justice socioécologique* est un thème qui s'impose et qui se situe au cœur de nos préoccupations. Ce colloque se veut un lieu de partage et de réflexion commun nous permettant de camper notre pratique de façon à mieux agir sur les causes et les impacts des injustices écologiques qui touchent surtout les populations les plus vulnérables (femmes, personnes racisées, personnes qui vivent en situation de pauvreté, Premières Nations et Inuits, etc.), alors qu'elles sont celles qui contribuent le moins aux changements climatiques.

Nous soulevons les questions suivantes :

- Que savons-nous des impacts de la crise écologique et sociale dans nos communautés?
- Quelles sont les pratiques actuelles : connaissances, expertises, compétences que les OC possèdent déjà et qui peuvent être mises à profit devant les nouveaux défis posés par les injustices socioécologiques?
- Qu'est-ce qu'il nous faudrait développer pour permettre aux OC de mieux faire face à la justice socioécologique?
- Quelles recherches s'imposent pour améliorer nos connaissances des impacts de la crise écologique et sociale dans nos communautés et des pratiques porteuses en faveur de la justice socioécologique ?

Dans un contexte où les changements climatiques provoqués par le réchauffement de la planète entraînent désastres et destructions de l'environnement, l'organisation communautaire est interpellée. La qualité de l'eau et de l'air se détériore ; les périodes de sécheresse s'allongent et se multiplient, les prix des denrées alimentaires explosent provoquant la malnutrition et la famine. De plus en plus fréquemment, nous sommes témoins de glissements de terrain, de pénuries d'eau, de tsunamis, de la dégradation des sols, de la désertification ou des inondations, ainsi qu'une augmentation des incendies de forêt partout sur la planète. Les conséquences des changements climatiques se font aussi sentir jusque dans nos régions. Chez nous, en Outaouais, par exemple, on constate l'augmentation du nombre et de l'intensité des épisodes de chaleur extrême, de pluies diluviennes et d'inondations, phénomènes particulièrement préoccupants pour nous et pour l'ensemble des régions du Québec.

Prise de conscience

La croissance économique à tout prix a des conséquences dramatiques sur l'environnement et met en danger l'avenir de la planète. L'exploitation effrénée des ressources profite à un petit groupe en créant les inégalités et faisant apparaître des problèmes sociaux et des crises chroniques à la fois sociopolitiques, économiques et environnementales (Beudet, Caouette et Haslam et autres. Enjeux et défis du développement international, 2019).

Nous sommes conscients que la dégradation environnementale, tout comme les inégalités sociales, est le résultat d'une configuration particulière de l'économie qui affecte tout le monde et davantage certains groupes vulnérables.

Nous reconnaissons qu'il faut transformer notre rapport à l'environnement, qu'il faut réorganiser les rapports sociaux de notre économie fondamentalement responsables de la destruction de l'environnement : la surproduction, la surconsommation et la transnationalisation des chaînes d'approvisionnement. La réponse se trouve dans une transition socioécologique inclusive et déterminée collectivement, faisant place à de nouveaux modes de vie et de développement non plus axés sur la croissance, mais sur la qualité de vie.

C'est dans cette perspective que nous affirmons:

- Que l'impact de la crise écologique dans les communautés de l'ensemble de nos régions va s'amplifier au courant des prochaines années;
- Qu'il existe un lien entre la crise écologique et les inégalités sociales;
- Que la question de l'injustice écologique touche les personnes et les communautés les plus vulnérables;
- Qu'il y a urgence d'agir collectivement.

Cohérence avec les valeurs en organisation communautaire

Le thème du colloque met en évidence la cohérence entre la justice socioécologique et les valeurs de l'organisation communautaire telle que décrite au chapitre 4 portant sur les valeurs et les principes d'action dans le Cadre de référence en organisation communautaire du RQIIAC :

- Le respect: agir avec égard et ouverture, dans l'optique d'inclusion, de reconnaissance et de respect de la diversité
- La justice sociale: assurer une répartition équitable des richesses et garantir l'égalité fondamentale des personnes dans l'exercice de leurs droits.
- La solidarité: accorder une priorité aux intérêts collectifs plutôt qu'individuels, et afficher un parti pris clair pour les populations en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.
- L'autonomie: renforcer les capacités d'action et favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes, des groupes et des communautés.
- La démocratie: décentraliser le pouvoir par la création d'espaces de délibération et de participation.

Camper notre pratique

Nous voulons nous engager à mobiliser et soutenir les communautés préoccupées de leur avenir afin de contribuer à leur développement juste, inclusif et soutenable.

Le mouvement de justice écologique reflète l'importance pour les communautés de s'investir dans l'organisation de leurs propres actions et dans les décisions concernant leur avenir. L'action collective est le fer de lance de ce mouvement.

Le mouvement de justice écologique repose sur le pouvoir citoyen qui, non seulement, dénonce les injustices, mais envisage et essaie des modèles différents d'organisation sociale, des formes d'organisation de justice écologique, comme ceux du fermier de famille ou d'une agriculture soutenue par la communauté. En solidarité avec le mouvement de justice écologique, l'organisation communautaire s'engage à :

- Accompagner les communautés afin d'agir à la base avec elles pour contrer les inégalités sociales et environnementales
- Travailler avec les forces collectives pour assurer le respect des droits à l'alimentation, au logement, à l'emploi...
- Appuyer le développement de projets en harmonie avec l'environnement naturel
- Soutenir le développement de nos communautés vers la transition socioécologique
- Contribuer à la réflexion sur notre façon de consommer et d'exploiter les ressources
- Renforcer les mouvements et les actions des regroupements et d'action collective en justice socioécologique
- S'inspirer de la théorie du « Buen vivir »¹ comme modèle de développement.

¹ Le « Buen vivir » est une combinaison particulière entre certains principes éthiques de l'ancienne culture andine, défendus par les mouvements indigènes, et les contributions contemporaines de courants intellectuels critiques appelant à de nouvelles orientations culturelles fondées sur la solidarité, la démocratie, l'altérité, l'inclusion, l'écologie combinant justice sociale et justice environnementale.